Parc naturel
Cœur de Condroz

Rapport d'activités 2025



Mot du président

Chère lectrices et lecteurs,

Comme pour l'exercice 2024, il me revient, en tant que Président du Parc Naturel Cœur de Condroz, de préfacer ce rapport d'activités.

Comme vous pourrez le constater en parcourant les quelques septante pages qui constituent ce rapport d'activités annuel 2025, nous pouvons considérer que notre jeune structure a d'ores et déjà atteint son rythme de croisière et ce, grâce à une équipe professionnelle, humaine, dynamique et engagée.

Malgré un contexte budgétaire incertain au niveau des bailleurs de fonds publics, nous avons poursuivi nos missions principales que sont :

- La protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et paysager ;
- La contribution à définir et à orienter les projets d'aménagement du territoire suivant les principes du développement durable ;
- L'encouragement et le développement durable en contribuant au développement local, économique et social ;
- L'organisation de l'accueil, l'éducation et l'information du public.

Comme cela a été défini dans notre plan d'action établi à 10 ans.

2025 a également été marqué par le début des travaux liés à la mise en œuvre de notre charte paysagère, sans oublier des actions en matière d'environnement, comme par exemple le creusement de mares ou encore la poursuite du projet « Haies-Lève » dans le cadre du projet Biodiversité qui propose aux élèves de planter une haie parrainée par leur école.

Ces quelques lignes étant rédigées à mon retour de la visite d'une ferme, ce vendredi 4 avril, je me dois également d'évoquer l'important volet Alimentation avec l'organisation annuelle sur notre territoire du festival « Nourrir le cœur de Condroz ».

À côté de ces différents exemples viennent également s'ajouter de nombreuses actions en termes de mobilité, d'énergie, de tourisme ou encore d'économie circulaire et locale et d'agriculture.

D'un point de vue plus politique, à l'heure où les réformes battent leur plein et qu'une nouvelle fusion des communes pointe le bout de son nez à l'horizon 2030-2036, la structuration et la défense de notre territoire sont essentielles et capitales.

Bonne lecture à toutes et tous.

C. GILON, Président



Table des matières

1. Présentation du Parc naturel 6

2. Protection, gestion & valorisation du patrimoine naturel 10

2.1. Plans de gestion Natura 2000 10
2.2. Préservation des zones humides 10
2.3. Renforcement de la Trame verte - Projet Haie-Lève 13
2.4. Renforcement de la Trame verte - Relocalisation de la production de plants de haies 14
2.5. Restauration de vergers et renforcement de l'accueil de la petite faune..... 15
2.6. Lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) 16
2.7. Gestion durable des Forêts 14

3. Paysages, aménagement du territoire et mobilité 18

3.1. Mise en place d'une charte paysagère 19
3.2. Cellule de remise d'avis 21
3.3. Animations au CAP Condroz 22
3.4. Mobilité 24



4. Développement socio-économique & développement rural durables 29

4.1. Soutien aux circuits courts 29
4.2. Développement de la filière céréales panifiables 32
4.3. Soutien à la filière maraîchère B2B 34
4.4. Conseil de Politique Alimentaire 36
4.5. Pratiques agricoles durables 38
4.6. Filière laine 40
4.7. Implantation de haies fruitières multifonctionnelles 41
4.8. Soutien à l'économie locale 42
4.9. Économie circulaire 43
4.10. Tourisme 44
4.11. Insertion socio-professionnelle 47

5. Énergie & climat 49

5.1. Diminuer la consommation d'énergie 50
5.2. Développer de façon durable et équilibrée les énergies renouvelables 52

6. Nos outils de communication 53

7. Les financements 53

Un Parc naturel c'est ...

Un **territoire rural**, composé de plusieurs communes et reconnu pour son identité forte, ses qualités paysagères remarquables et sa biodiversité riche.

Mais surtout, c'est un projet de territoire qui vise à **préserver ces richesses tout en soutenant un développement économique et social** équilibré.

Des **acteurs privés et publics** qui s'unissent pour relever ensemble les **défis d'aujourd'hui et de demain.**

Des **actions concrètes et innovantes** pour répondre aux besoins du territoire.

Une **équipe pluridisciplinaire et dynamique** pour mettre en œuvre ces actions.

Le Parc naturel Coeur de Condroz

L'idée de créer un Parc naturel en Cœur de Condroz a émergé il y a plus de 20 ans. Ce projet est arrivé à maturité grâce à la persévérance des communes et aux acquis de plusieurs programmes liés aux fonds européens LEADER. Le Parc naturel Cœur de Condroz bénéficie de l'expérience acquise par les GAL Pays des Tiges et Chavées et Condroz- Famenne en matière de dynamiques transcommunales et de développement de projets durables sur un territoire rural.

Le présent rapport d'activités expose de façon synthétique les différents projets et actions menés sur le territoire durant l'année 2025.

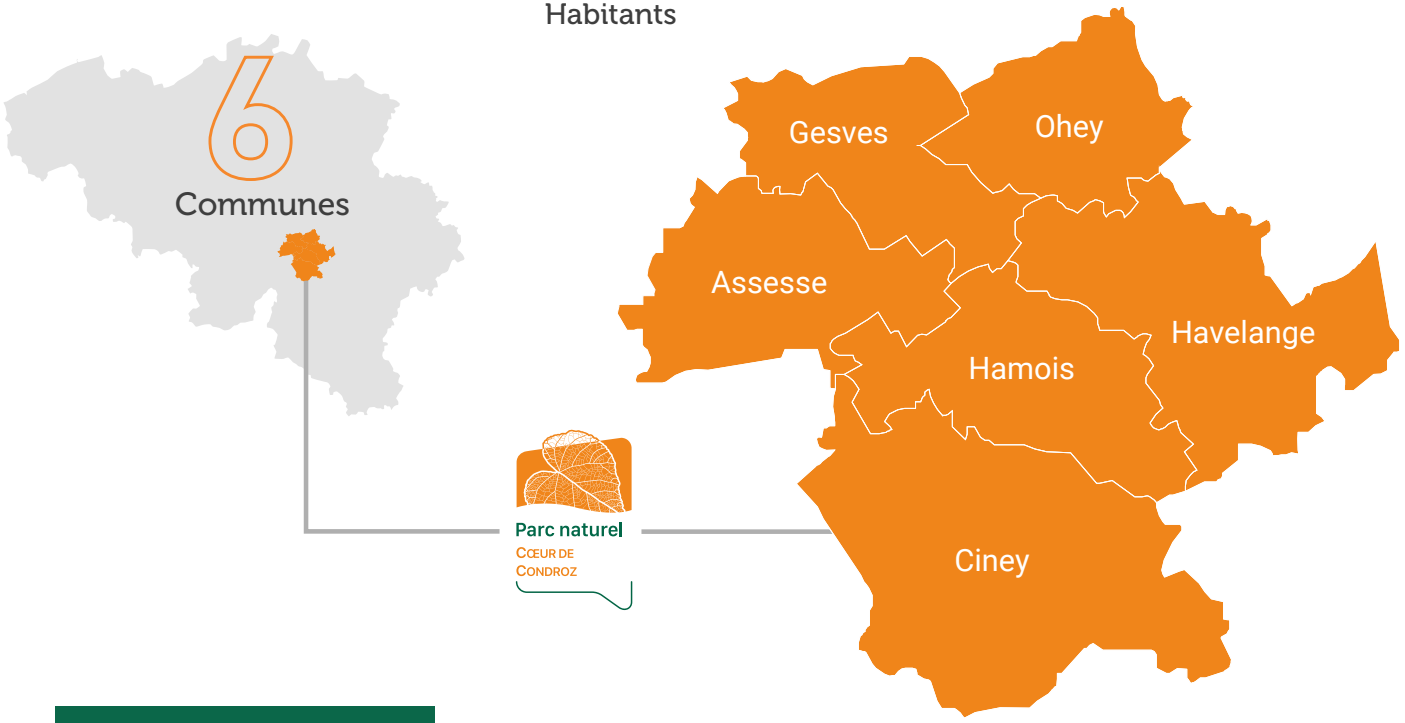
Le Parc naturel Cœur de Condroz mène dès son lancement en 2024 un programme d'actions solide cen

1 Préserver, gérer et valoriser le patrimoine naturel et l'environnement.

2 Préserver les paysages et participer à un aménagement du territoire cohérent.

50.024

Habitants



Création de l'asbl en

mars

2024

53.943

Hectares

centré autour de 4 axes principaux :

3 Contribuer au développement rural et socio-économique du territoire.

4 Diminuer la dépendance aux énergies fossiles et accroitre la robustesse du territoire face aux changements climatiques.

Gouvernance

L'Assemblée Générale et l'Organe d'Administration du Parc naturel sont composés de membres publics représentant les 6 communes partenaires et de membres privés (citoyens, représentants d'associations, opérateurs économiques,...). Ces derniers sont majoritaires. La gouvernance du Parc naturel s'appuie donc sur un partenariat privé-public qui représente une réelle richesse et un ancrage territorial fort.

Par ailleurs, de nombreux partenaires sont mobilisés dans le cadre des projets, tant à l'échelle territoriale que wallonne ou encore internationale.



L'équipe

Pour mettre en œuvre les différents projets visant à répondre aux besoins du territoire, le Parc naturel s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire et dynamique. Fin 2025, celle-ci était composée de 15 personnes pour un total de 9.45 ETP.



Des Groupes d'Orientation

Un Groupe d'Orientation est un espace de discussion sur une thématique que traite le Parc naturel. Il permet aux chargé·e·s de mission de partager l'avancée de leur projet, de discuter des questions qui peuvent se poser, de réfléchir à l'orientation des actions, de partager des informations en lien avec la thématique traitée... Le GO peut proposer des pistes d'action au chargé·e de projet et à l'Organe d'Administration mais il n'est pas amené à prendre de décisions. Les membres des Groupes d'Orientation sont toutefois invités à participer à l'Assemblée Générale de juin s'ils le souhaitent.

7

GO

Créés en 2025

- **Biodiversité** – 34 membres
- **Paysages, aménagement du territoire** – 17 membres
- **Filière laine** – 6 membres
- **Économie circulaire, économie locale** – 5 membres
- **Mobilité** – 8 membres –
- **Agriculture, alimentation** – 18 membres du Conseil de Politique Alimentaires
- **Énergie** – 11 membres





Protection, gestion & valorisation du patrimoine naturel

Plans de gestion Natura 2000

Objectifs

- Restaurer et entretenir des habitats d'intérêt communautaire et des habitats d'espèces afin de permettre leur rétablissement et leur maintien dans un état de conservation favorable ;
- Réduire le risque d'inondation et favoriser l'infiltration d'eau.

Nos actions en quelques chiffres

Visites de terrain
& conseils de gestion

10 sites
publics
ou privés

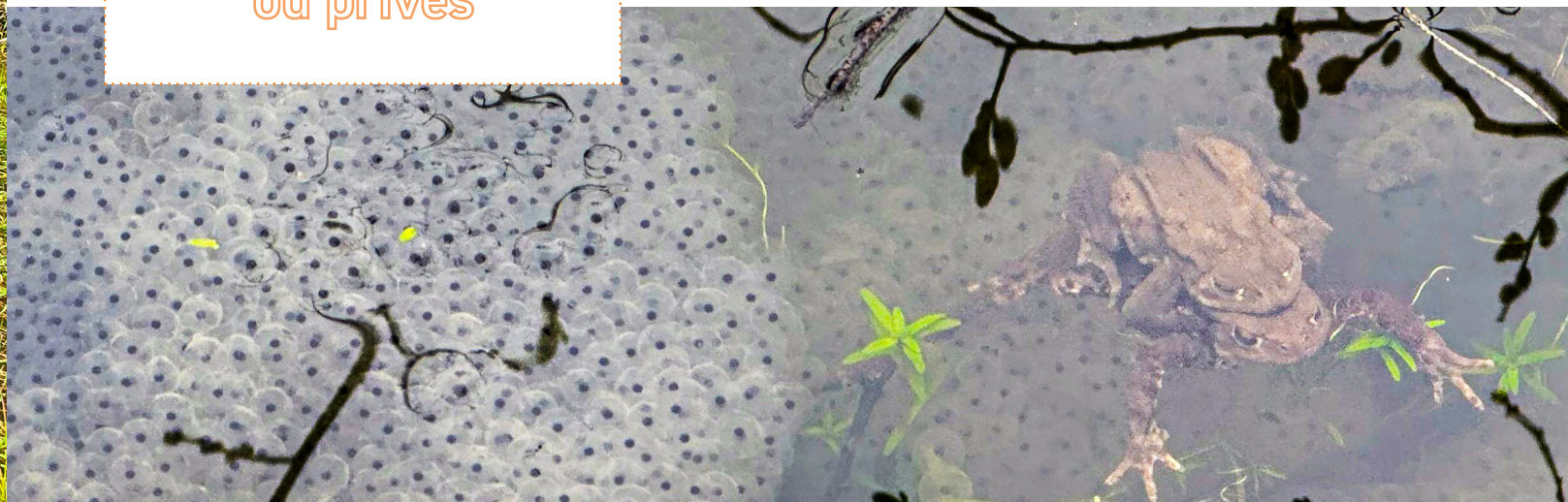
Le projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des plans de gestion des sites Natura 2000 à l'échelle de la Wallonie et des obligations imposées par le Règlement européen sur la Restauration de la Nature.

En marge de la mission relative à la mise en œuvre des plans de gestion Natura 2000, les visites-conseils permettent d'établir une confiance avec toute une série de propriétaires du territoire, ce qui pourra favoriser la mise en œuvre de mesures de restauration Natura 2000.

Préservation des zones humides

Objectifs

- Entretenir le réseau de mares existant ;
- Créer de nouvelles zones humides.



Ces mares constituent de véritables réservoirs de biodiversité. Enjeu important sur le territoire du Parc naturel, le **Triton crêté** et l'**Alyte accoucheur**, constituent des espèces dites parapluies dont la préservation de leurs populations bénéficiera à de nombreuses autres espèces animales et végétales. La préservation des zones humides permettra de sauvegarder les populations de batraciens.

Nos actions en quelques chiffres

Instance	**Nombre de mares financées par le PNCC en 2025 20**			
Type de propriété	7 Communale		13 Privées	
Type de travaux	3 Entretien (curage/réparation digue)	4 Création	2 Entretien (curage)	11 Création



Renforcement de la Trame verte - Projet Haie-Lève

Objectifs

- Renforcer le maillage écologique en milieu agricole ;
- Sensibiliser les élèves aux rôles essentiels joués par les haies.

Le Parc naturel offre aux écoles la possibilité de participer à des chantiers de plantations de haies sur terrains publics ou chez des agriculteurs. L'école reçoit les arbustes et autres fournitures nécessaires à la plantation, les conseils et l'aide à la plantation par un technicien, et participe à la pose d'un panneau didactique symbolisant le parrainage de la haie par l'école. D'autres aménagements pour la faune sont aussi installés avec les élèves.

Participation de
1.200
élèves

Nos actions en quelques chiffres

33
chantiers

21
chantiers de plantations

12
chantiers d'entretien

Plantation de
1.600m
de haies

3.200
arbustes



Construction & installation de

24
nichoirs
pour passereaux

4
nichoirs
pour faucons crécerelles



Installation de
10 perchoirs
à rapaces

Renforcement de la Trame verte - Relocalisation de la production de plants de haies

Objectifs

Créer une filière locale de production de plants de haies.
Le principe est de récolter des graines/fruits sur des haies anciennes et de fournir les pépiniéristes intéressés par la démarche qui produiront des plants de haies locaux. Le projet s'intègre dans la charte Végétal d'ici, qui garantit la provenance wallonne des plants et vise également à sensibiliser des futurs planteurs (publics et privés) à l'intérêt de favoriser la plantation de haies indigènes.

Nos actions en quelques chiffres

9
chantiers collectifs

55
kilos de graines
(aubépine, fusain, prunelier, viorne obier, érable champêtre, églantier)



52
bénévoles
dont 10 nouveaux en 2025

Restauration de vergers et renforcement de l'accueil de la petite faune

Objectifs

- Soutenir la préservation des vergers hautes tiges dont certains sont des vergers conservatoires ;
- Sensibiliser les communes et les particuliers à l'importance du maintien des vergers dans le paysage en organisant des formations ;
- Protéger ou améliorer les capacités d'accueil de la petite faune emblématique.

Le Parc naturel compte un nombre important de vergers hautes tiges, anciens ou plus récents, représentant des milliers d'arbres. Outre l'intérêt pour la filière de fruits locale, ces vergers représentent un réel atout pour la biodiversité et plusieurs actions pourraient être entreprises dans ces vergers. Le Parc naturel entend développer son expertise en la matière.

Nos actions en quelques chiffres

Construction de

52 nichoirs

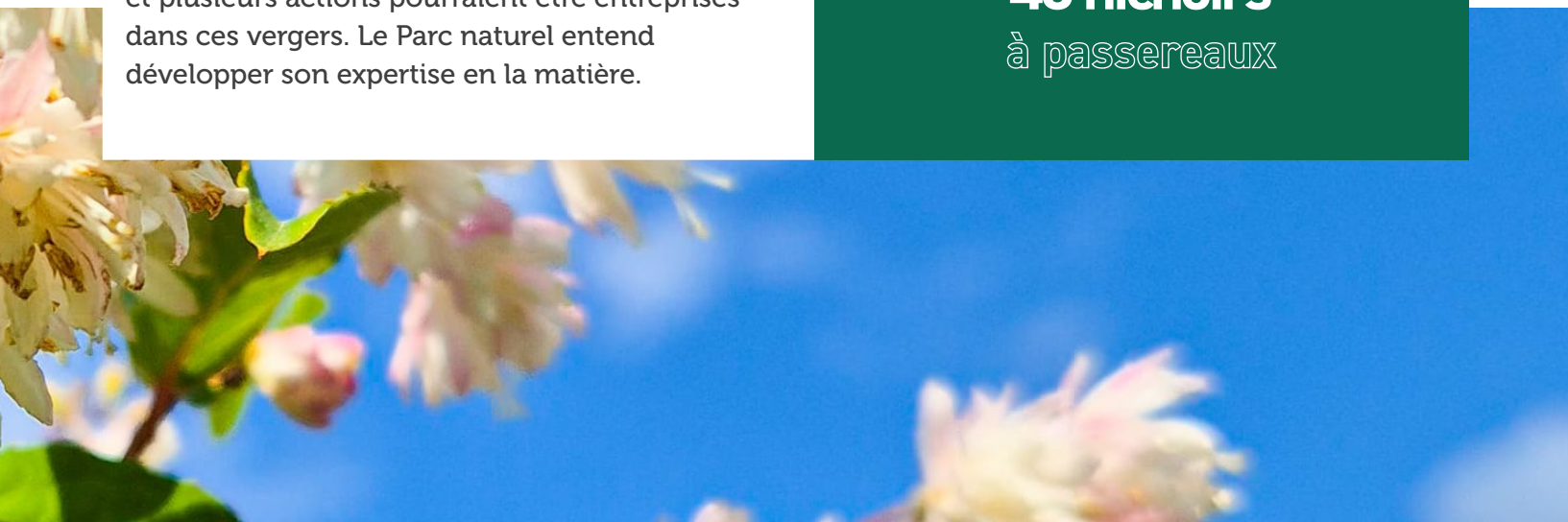
15 abris à juvéniles

pour Chevèches d'Athéna

Atelier de construction,
lors de la maraude
au vieux verger d'Haugimont
en collaboration
avec le CRIE de Modave et l'ASBL 4 Éléments

40 nichoirs

à passereaux



Lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE)

Objectifs

Soutenir les communes dans leurs communications, et dans l'achat de matériel nécessaire à la lutte contre les EEE.

Les communes ont sollicité l'aide du Parc naturel en lien avec la problématique de gestion de deux EEE en Wallonie : le frelon asiatique et le raton laveur. La sensibilisation sera axée sur le déclin global de la biodiversité et sur les bonnes pratiques de piégeage. Toute action s'inscrira dans les plans d'actions régionaux en matière de lutte contre les EEE qui sont attendus pour 2026.

Nos actions en quelques chiffres

Achat de

5.000

couvercles

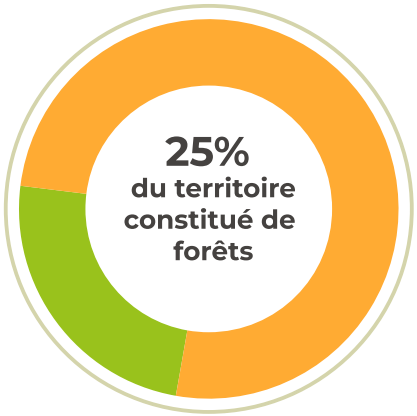
de piégeage
de frelons asiatiques



Gestion durable des Forêts

Objectifs

- Contribuer à la gestion durable des forêts privées du territoire ;
- Animer et soutenir le développement de l'Association Forestière des Tiges et Chavées (AFTC).



14.376 hectares de forêt

11.638 hectares de forêt privée



Nos actions en quelques chiffres

L'association offre les services suivants aux propriétaires :

- Organisation de visites de terrain ;
- Organisation de formations techniques et de voyages d'étude ;
- Pour les propriétés de moins de 5 ha d'un seul tenant, aide à la gestion des parcelles forestières ;
- Prix compétitifs pour les assurances RC et incendie ;
- **Action de gestion groupée** : Afin d'accompagner les propriétaires de petites parcelles forestières dans la gestion de celle-ci, une action groupée a été lancée en 2025 en collaboration avec la Cellule d'Appui à la Peite Forêt Privée sur le territoire du Parc naturel. Concrètement, les propriétaires de moins de 5 ha de bois qui le souhaitaient ont pu bénéficier d'une visite conseil gratuite. En fonction des réalités des parcelles et des objectifs des propriétaires, des coupes de bois, des travaux forestiers ont été planifiés et mutualisés. Le fait de mutualiser ces actions permet d'intéresser plus de professionnels qui attacheraient sans doute peu d'importance à une demande isolée sur une petite propriété.

L'Association forestière des Tiges et des Chavées est la

1ière

Association de propriétaires forestiers

créée en Wallonie



100 Personnes présentes lors d'une séance d'information sur l'accompagnement à la gestion des parcelles forestières (biodiversité, travaux forestiers, ...) par la Cellule d'Appui à la petit Forêt privée.

70 Propriétés (environ) ont ensuite bénéficié d'une visite conseil.



Paysages, aménagement du territoire et mobilité

Paysages et aménagement du territoire - Mise en place d'une charte paysagère

Objectifs

Chaque Parc naturel doit se doter d'une charte paysagère. Celle-ci a pour objectifs de caractériser les spécificités paysagères du territoire, d'aider à la décision de certains choix d'aménagement du territoire et d'orienter les actions de mis en valeur des paysages condrusiens.

Co-construite avec les forces vives du territoire, la charte paysagère s'articule avec les Schémas de Développement Communaux dans un souci de cohérence et d'optimisation des outils.

Plus d'infos sur la charte paysagère

Raison d'être d'une Charte

1 Référentiel

qui qualifie
les **attributs paysagers typiques**
et les dynamiques socio-spatiales
d'un territoire

2 Mémorendum

en matière de **gestion territoriale**,
co-construit avec l'ensemble
des forces vives du territoire

3 Guide

Qui peut **aider à la décision** de certains
choix d'aménagement du territoire
ou certains projets de développement,
de restauration ou de transformation

4 Feuille de route

Pour **orienter les actions** « PAT »

- Valorisation du patrimoine
- Conscientisation du grand public sur les enjeux territoriaux
- Encapacitation de publics-cibles (enseignants, élus, membres de commissions locales...) à voir au-delà des paysages pour relever les défis à venir de nos espaces de vie.

Nos actions en 2025

Une méthodologie de collecte des perceptions des paysages typiquement condrusiens, auprès d'un large éventail d'acteurs du territoire a été élaborée. Celle-ci va permettre d'identifier les caractéristiques des paysages condrusiens qui sont chères aux habitants afin d'en tenir compte dans les choix d'aménagement du territoire.

Une campagne de collecte auprès d'un maximum de personnes, avec seulement quelques questions souples et une méthode de collecte numérique sera mise en oeuvre en 2026.

Stratégie de

récolte numérique de perceptions

auprès d'un maximum de participants pour élaborer la charte

Une expérience pilote menée dans le cadre du mémoire d'une stagiaire a exploré la possibilité d'intégrer le point de vue des enfants (10-12 ans) dans la construction de la Charte Paysagère. L'expérimentation a pu être réalisée dans deux classes de deux écoles primaires du territoire qui avaient bénéficié d'une animation au CAP-Condroz en 2023. Les conclusions du travail concernant la posture malléable mais authentique des enfants sera d'une grande utilité lorsque la collecte des perceptions des citoyens de demain sera réalisée.



Paysages et aménagement du territoire - Cellule de remise d'avis

Objectifs

Le Parc naturel est amené à remettre des avis dans le cadre de certaines demandes de permis d'urbanisme, notamment dans l'objectif de prendre en considération les dimensions paysagères et environnementales.

Nos actions en 2025

Sur base de l'expérience des autres Parcs naturels, un processus de remise d'avis a été validé. Une cellule dédiée sera mise en place au sein du Parc naturel. Le mode de fonctionnement de cette cellule a été établi et les cas sur lesquels celle-ci remettra un avis ont été précisés.

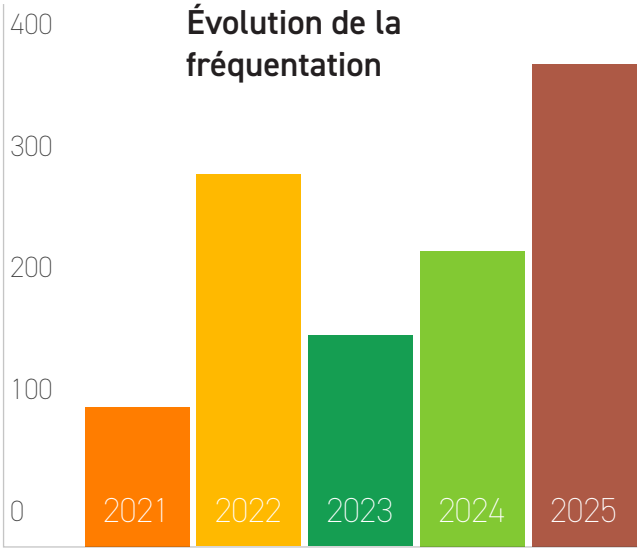
Complémentairement, une stratégie pro-active pour optimiser le traitement des demandes d'avis a été proposée et approuvée : inviter tout demandeur à associer le Parc naturel en amont des projets pour favoriser l'intégration précoce de recommandations constructives.



Paysages et aménagement du territoire - Animations au CAP Condroz

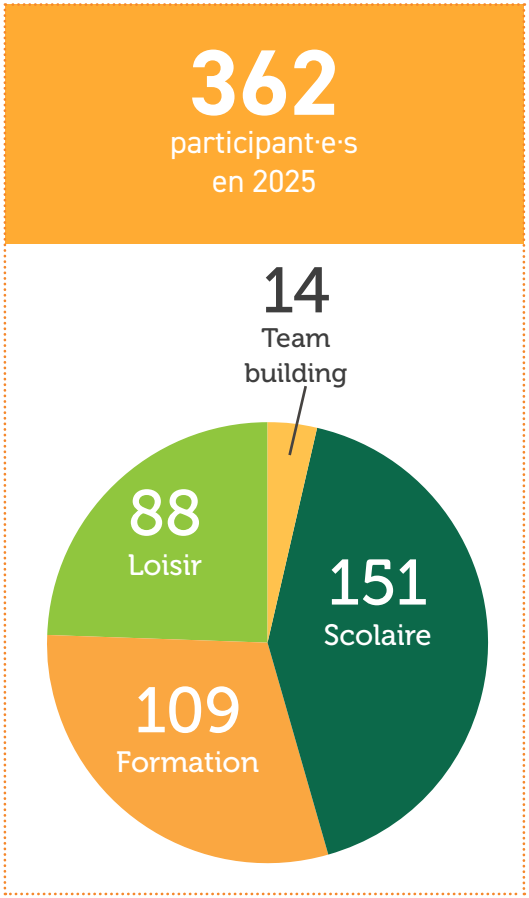
Objectifs

Le Centre d'Animation des Paysages condrusiens (CAP-Condroz) est un outil pédagogique d'interprétation des paysages. A travers une immersion dans l'espace et le temps, il permet de comprendre l'évolution des paysages condrusiens. Le CAP-Condroz cible des écoles de l'enseignement obligatoire, des hautes écoles ou cursus de formation ainsi que des demandes de groupes adultes.



Les actions en quelques chiffres

Un quart des groupes provient du territoire. La moitié des groupes viennent de la région namuroise, hors Cœur de Condroz. Le reste du Hainaut et de Bruxelles.



Plus de

1.000

visites

depuis l'ouverture du CAP Condroz 2022



Mobilité

Objectifs

La mission mobilité du Parc naturel Cœur de Condroz vise à accompagner la transition vers une mobilité plus durable, accessible et cohérente à l'échelle du territoire.

Les objectifs principaux sont :

- Établir un plan de mobilité active transcommunal, structurant et partagé entre les communes ;
- Mettre en place une plateforme de mobilité facilitant l'accès aux alternatives à la voiture individuelle ;
- Développer des solutions innovantes de mobilité partagée, dont l'autopartage rural.

Actions réalisées en 2025

Les bases d'un plan de mobilité active transcommunal ont été mises en place à travers une démarche progressive et participative impliquant les acteurs locaux. Le projet cible principalement les élèves de l'enseignement fondamental et les employés communaux, considérés comme des publics ayant un fort potentiel de déplacement à vélo.

Le plan repose sur le concept de « motilité » (voir encadré).

Diverses démarches ont conduit **au lancement du projet-pilote « À vélo vers mon école »** dans les communes de Hamois et Ohey. Ce projet vise à développer une méthodologie reproductible favorisant l'usage du vélo à l'école grâce à une approche participative impliquant élèves, parents, enseignants, associations, police et autorités locales.





Concept de motilité

Le concept de « motilité », repose sur l'idée que l'usage du vélo dépend de trois conditions :

1 **Je sais** - Avoir les compétences nécessaire

2 **Je peux** - Avoir accès aux infrastructures et au matériel

3 **Je veux** - Avoir envie d'utiliser ce mode de déplacement



A vélo vers mon école – ce que disent les élèves

Objectif de la fiche

Donner une vision claire et synthétique des **motivations** et des **freins** exprimés par les élèves concernant les déplacements à vélo vers l'école, avec une **fréquence estimée** des arguments.

MOTIVATIONS POUR ALLER À L'ÉCOLE À VÉLO

Catégorie	Argument (regroupé)	Nb.	Intensité
Plaisir	J'aime faire du vélo, c'est cool, plaisir	11	●●●●●
Sport	Faire du sport, s'entraîner, se muscler	9	●●●●
Bien-être	Prendre l'air, nature, détente, paysages	8	●●●●
Social	Être avec les copains, rouler ensemble	7	●●●
Pratique	Proximité, pas pressé, plus rapide	4	●●
Valeurs	Bon pour la planète, familial	3	●●
Environnement	Descente, balade agréable	2	●
Matériel	Nouveau vélo	1	●

FREINS À L'UTILISATION DU VÉLO

Catégorie	Argument (regroupé)	Nb.	Intensité
Parents	Parents ne veulent pas, interdit	10	●●●●●
Vélo	Vélo cassé, pneu crevé, chaîne	9	●●●●
Météo	Pluie, mauvais temps	8	●●●●
Sécurité	Accidents, peur, grande route	8	●●●●
Distance	Trop loin, montées	8	●●●●
Temps	Pressé, pas le temps	6	●●●
Route	Travaux, route barrée, bosses	6	●●●
État perso	Fatigue, maladie, flemme	5	●●
Confort	Transpiration	1	●

Messages clés à retenir

- Les élèves sont **fortement motivés** par le **plaisir**, le **sport** et le **fait d'être avec les copains**.
- Les principaux freins sont **externes à l'enfant** : décisions parentales, sécurité, état du vélo.
- De nombreux freins sont **actionnables** par des mesures simples (réparation, accompagnement, information).

Données issues d'ateliers par groupes d'élèves – occurrences estimées sur base des réponses écrites par groupe.



Les actions concrètes ont notamment porté sur la sensibilisation des élèves, la création d'outils pédagogiques, la sélection d'écoles pilotes et la mise en place de formations comme le « Brevet du Cycliste » et les formations d'accompagnateurs, soutenues par les communes et dispensées par Pro Vélo.

Les premières étapes de développement de la plateforme mobilité ont été engagées.

- Réalisation d'un benchmark ;
- Début d'un inventaire des alternatives à l'auto-solisme ;
- Création d'un groupe Facebook « Rendez-vous mobilité en Cœur de Condroz ».

Le développement de l'autopartage rural a été amorcé en 2025, avec une approche exploratoire et partenariale :

- Prises de contact avec des acteurs clés (Cozywheels, initiatives locales comme Ciney Partage) ;
- Réalisation d'une brochure de sensibilisation ;
- Premières actions de promotion, notamment dans le cadre d'événements (ciné-débat, rencontres locales).





Développement socio-écon
& développement rural du



Agriculture & alimentation - soutien aux circuits courts

Objectifs

Vise à renforcer la résilience économique et alimentaire du territoire en favorisant le développement et la structuration des filières locales.

Les objectifs poursuivis sont :

- Mieux connaître l'offre et la demande en produits locaux sur le territoire, identifier les freins à la consommation et encourager la consommation de produits locaux et de saison ;
- Identifier des pistes de diversification du marché couvert de Ciney.

À travers ces objectifs, le projet cherche à renforcer les liens entre producteurs et consommateurs, à soutenir l'économie locale et à encourager une alimentation plus ancrée dans le territoire.



Actions réalisées

Structuration de l'offre et la demande

En 2025, le Parc naturel a poursuivi son travail d'analyse et de structuration des circuits courts en agissant sur deux volets principaux : l'identification des freins et la définition de leviers d'action adaptés au territoire.

Sur base des constats établis, un travail de priorisation a été mené afin d'identifier les leviers sur lesquels le Parc peut agir à son échelle. Cette démarche a permis de poser les bases d'une action cohérente pour la suite de la mission.

Promotion des produits locaux

En 2025, le Parc naturel Cœur de Condroz a mené de nombreuses actions de communication et de sensibilisation afin de renforcer la visibilité des produits locaux et des projets alimentaires du territoire.

Marché couvert

En 2025, le Parc naturel Cœur de Condroz a consacré son travail sur le Marché couvert de Ciney à une phase exploratoire et de cadrage. L'année a principalement été dédiée à la clarification des possibilités du site et à l'identification des contraintes techniques et organisationnelles.



Le Festival en chiffres

4
Journées

27
Activités

15
Lieux

20
Partenaires

1.300
Participants

Organisation du festival Nourrir le Cœur de Condroz

La 4e édition du festival Nourrir le Cœur de Condroz s'est tenue du 22 au 25 mai 2025. Cet événement vise à mettre en lumière les initiatives locales en matière d'alimentation durable, à renforcer la culture alimentaire du territoire et à sensibiliser les citoyens. L'événement a bénéficié d'une belle visibilité médiatique et a reçu le Prix de la Vache d'Or de la Ville de Ciney, récompensant son caractère fédérateur.

Défi Saveurs en Cœur de Condroz

Dans le cadre du Festival, le CPA a lancé la première édition du Défi Saveurs en Cœur de Condroz, invitant des professionnels de l'alimentation à intégrer davantage de produits locaux dans leurs préparations.
L'initiative a permis de valoriser les filières locales et de démontrer la faisabilité d'un approvisionnement de proximité.

8 Professionels ont participé au défi Saveurs



Agriculture & alimentation - développement de la filière céréales panifiables

Objectifs

- Favoriser la culture de céréales panifiables sur le territoire ;
- Soutenir le développement de la filière Au Cœur du Pain, une filière de céréales panifiables locale et bio.

Actions réalisées

La filière Au Cœur du Pain propose actuellement des farines et pains à base de froment cultivé, moulu et panifié sur le territoire.
Afin de proposer une gamme étendue de farines et de pains 100% Coeur de Condroz, le Parc naturel accompagne la diversification vers de nouvelles espèces de céréales avec la réalisation des premiers tests de mouture et de panification du Onze de blés, une variété-population de blés anciens sélectionnée sur le territoire pour les besoins de la filière. Cependant, la culture a été contaminée par la carie deux années de suite. La carie étant présente dans le sol et difficile à exterminer, la culture du Onze de blé est pour l'instant suspendue chez l'agriculteur-meunier afin de ne pas contaminer d'autres cultures de l'exploitant.

Plus d'infos sur la filière



Consolidation et structuration de la filière

Cette action consiste à accompagner les acteurs et actrices de la filière individuellement et collectivement, notamment dans leur dynamique d'évolution et de collaboration.

La filière a notamment été mise en avant grâce au développement du jeu « De la semence à la tartine ». Une animation inspirée du jeu de la ficelle qui a pour objectif d'illustrer la complexité d'une filière locale et l'ensemble des liens entre agriculture, alimentation et santé.

Fin 2025, la filière était composée de

9 **Boulangers artisanaux**

3 **Moulins du territoire**



Agriculture & alimentation - Soutien à la filière maraîchère B2B

Objectifs

La mission vise à structurer une filière maraîchère territoriale capable de répondre à la demande des acteurs professionnels (B2B) du territoire : cantines, restaurants, épiceries, traiteurs et autres opérateurs alimentaires.

Elle consiste principalement à faciliter la rencontre entre l'offre locale de légumes et la demande professionnelle.

Le projet accompagne ainsi les maraîchers dans :

- La structuration d'un collectif de producteurs ;
- La mise en place d'outils communs de commercialisation (catalogue, plateforme de commande) ;
- L'organisation progressive de la logistique ;
- Et la création d'une structure coopérative autonome portée par les producteurs.

Actions réalisées

Accompagnement de la nouvelle coopérative vers l'autonomisation
L'année 2025 a été marquée par une phase importante de mise en pratique et de consolidation du projet. L'accompagnement s'est concentré à la fois sur le développement opérationnel de l'activité et sur la structuration progressive du collectif vers l'autonomie.

Rencontre entre l'offre des maraîchers et la demande des professionnels

30 Clients

Maraîchers fédérés au sein de la coopérative **9**

2 Livraisons / semaine



Les outils de commercialisation développés dans le cadre du projet ont été pleinement mobilisés. La plateforme de commande en ligne et le catalogue commun ont permis de centraliser l'offre des maraîchers et de faciliter les commandes pour les clients professionnels. Les producteurs alimentent directement la plateforme, ce qui constitue une étape importante vers l'appropriation de l'outil par le collectif.

Cette activité a eu un impact positif pour plusieurs maraîchages du collectif, qui ont pu accéder à de nouveaux débouchés professionnels et voir une partie de leur chiffre d'affaires renforcée grâce aux ventes mutualisées. Cette phase opérationnelle a également permis d'identifier les ajustements nécessaires pour améliorer l'organisation logistique, les outils de gestion et l'adéquation entre l'offre et la demande.
Enfin, un travail approfondi a été mené sur la structuration juridique et la gouvernance du collectif, avec l'appui de structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat. Ce processus, mené en concertation avec les producteurs, a abouti à la décision de créer une nouvelle coopérative en économie sociale, qui sera officiellement lancée début 2026 et permettra aux maraîchers de porter eux-mêmes le développement de la filière.



Découvrez
l'e-shop

Agriculture & alimentation - Conseil de Politique Alimentaire

Objectifs

Les objectifs principaux sont de favoriser les rencontres entre les acteurs du territoire, soutenir les initiatives locales en matière d'alimentation durable, identifier les besoins du terrain et contribuer à orienter les actions et projets liés à l'agriculture, aux circuits courts et à la transition alimentaire.

Actions réalisées

Le troisième cycle du CPA a débuté en octobre 2024, à la suite d'un renouvellement des candidatures. Initialement prévu pour se clôturer en juin 2025, ce cycle a finalement été prolongé afin de tenir compte du contexte institutionnel wallon. En effet, la Wallonie a engagé une réflexion sur la structuration de la gouvernance alimentaire territoriale, visant à mieux articuler les différents dispositifs existants.

L'annonce d'un appel à projets visant à structurer de nouveaux Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) a conduit les membres du CPA à prolonger ce cycle afin d'éviter de relancer un processus de candidature alors que le cadre régional était en pleine évolution.

Conseil de Politique Alimentaire
mis en place en

2022

20 aine d'acteurs de la fourche à la fourchette

Leur objectif est d'accélérer la transition vers un système alimentaire durable en Cœur de Condroz. Il constitue un espace de dialogue et de co-construction visant à renforcer la résilience alimentaire du territoire.

Séance d'information « Du local dans ma cantine »

Une séance d'information intitulée « Du local dans ma cantine » a été organisée à destination des agents communaux afin de faciliter l'intégration de produits locaux dans la restauration collective.

Cette rencontre a permis de présenter des pistes concrètes pour intégrer des critères durables dans les marchés publics et de partager des exemples inspirants d'autres territoires. Elle a



rassemblé une douzaine d'agents communaux, ainsi que des représentants du secteur de la restauration collective.

Mise en réseau des acteurs de sensibilisation à l'alimentation durable

Le CPA a également joué un rôle de facilitateur auprès des acteurs du territoire souhaitant répondre à un appel à projets de la Province de Namur consacré à la sensibilisation à l'alimentation durable.

Le projet COM'ACTION – pour une alimentation durable en Cœur de Condroz a été lancé. Bien que celui-ci n'ait finalement pas été retenu, cette démarche a renforcé les collaborations entre structures du territoire.

Contribution aux projets du Parc naturel et communication

Le CPA contribue également à orienter certaines actions du Parc naturel en matière d'agriculture et de circuits courts, en mobilisant l'expertise des acteurs du territoire.

Autres contributions

Tout au long de l'année, plusieurs groupes de travail thématiques ont été activés selon les besoins. La coordination participe également à des dynamiques inter-CPA, à l'échelle régionale, afin de mutualiser les réflexions et partager les expériences.



Agriculture & alimentation - Pratiques agricoles durables

Objectifs

- Soutenir la transition agricole sur le territoire ;
- Permettre aux éleveurs de tester de nouvelles pratiques ;
- Favoriser les échanges entre pairs.

Actions réalisées

Un essai, sur l'utilisation d'un engrais biosourcé sur une production fourragère a été mené au printemps en collaboration avec Fourrages Mieux.

Fin juin 2025, s'est tenue une conférence de l'agronome Sarah Singla sur la fertilité des sols. La conférence a été co-organisée avec *House of Agroecology* juste avant leurs journées techniques 2025 qui se passaient sur le territoire. La conférence était organisée dans le cadre du



GAA mais était ouverte à un plus grand public. Début septembre 2025, une séance d'information sur les méteils a été organisée avec l'asbl Fourrages Mieux. L'initiative de cette réunion a été prise après discussion avec plusieurs éleveurs d'une certaine partie du territoire qui subissent une forte pression des sangliers sur les cultures de maïs.

Ces rencontres sont également l'occasion pour les agriculteurs d'échanger sur différentes préoccupations, réalités qu'ils partagent tous.

Pour finir 2025, une campagne d'analyse a été proposée aux membres du groupement. L'objectif était de permettre aux agriculteurs d'évaluer l'état de leurs sols en fin de saison et ainsi mieux piloter leur fertilisation de l'année agricole suivante. Du conseil individuel a également été mis en place chez les agriculteur.trices du groupement désirant un accompagnement de Fourrages Mieux ou de l'Arsia (suivi de prairies, bilans fourrager, suivi de gestion d'étable, management néonatal…)



La tonte nomade en chiffres

6
Journées

450
Moutons

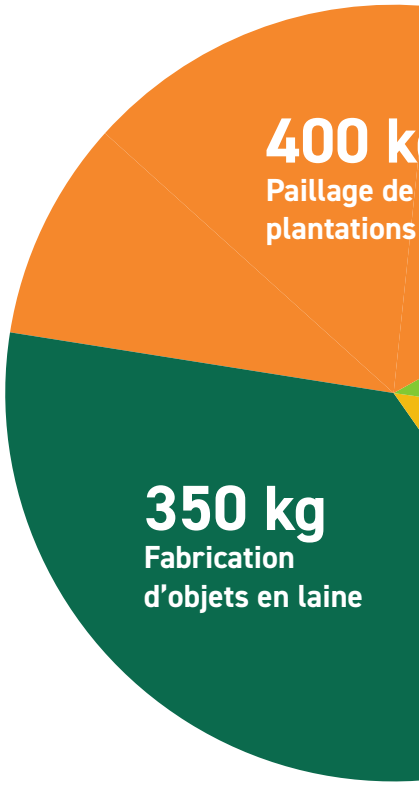
75
Élevages

5
Tondeurs
& tonderesses

8
Trieuses

1
Tonne de laine

Agriculture & alimentation - Filière laine



Objectifs

Accompagnement à la création d'une filière de valorisation de la laine locale dans les secteurs horticoles et de la construction

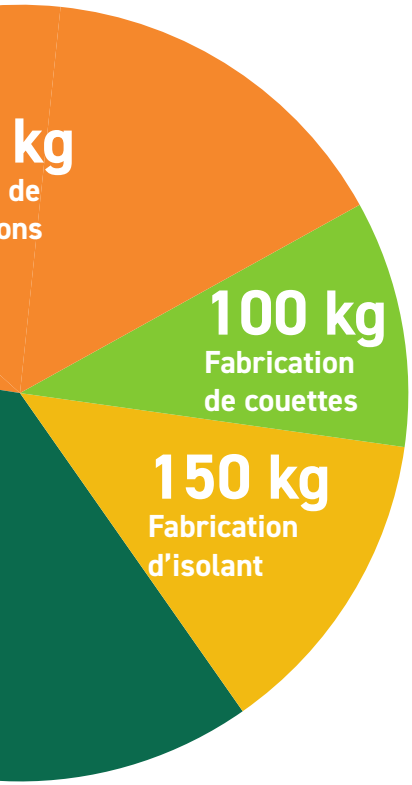
Sur base du projet citoyen « Laine Gesves », le Parc naturel vise à professionnaliser les tontes itinérantes afin de toucher une majorité d'éleveurs amateurs du territoire. Les moutons sont tondus, la laine est triée, stockée et valorisée.

Actions réalisées

En 2025, le Parc naturel a organisé une tonte nomade sur les 6 communes de son territoire. Celle-ci s'adressait principalement aux petits élevages amateurs.

En fonction de sa qualité, la laine collectée a ensuite été valorisée de différentes manières : 350 kg seront utilisés pour la fabrication d'objets en laine. Une collaboration avec le CAMEC, un atelier de travail adapté, a été initiée afin de concevoir des prototypes et lancer une première production. 100 kg ont été vendus à une entreprise wallonne pour la fabrication de couettes, 150 kg ont également été vendus à cette entreprise pour la fabrication d'isolant, 400 kg de laine sont destinés au paillage de plantations, notamment les essais de haies fruitières (voir ci-après).
La tonte nomade s'est clôturée par un apéro rural « Tonte nomade » le 17 mai auquel 150 personnes ont participé. Une démonstration de tonte était organisée.





Suite aux différents échanges avec les éleveurs amateurs dans le cadre de la tonte nomade, il est apparu qu'ils étaient demandeurs de pouvoir bénéficier de formations par rapport à l'élevage ovin. Le Parc naturel a donc initié un cycle de formations « B.A.BA du mouton » en collaboration avec le CRO, Centre de Recherche Ovine de l'UNamur.

Agriculture & alimentation - Implantation de haies fruitières multifonctionnelles

Objectifs

Diversifier la production fruitière par l'implantation de haies fruitières multifonctionnelles.

Il s'agit d'implanter des essais-pilotes de haies fruitières multifonctionnelles sur le modèle de l'essai-pilote du CRA-W à Gembloux dans une perspective de diversification de la production. Des sites propices en lien avec la production horticole ou agricole sont identifiés. Les haies sont alors plantées et un suivi est mis en place. L'expérience pilote sera ensuite diffusée auprès des propriétaires de vergers et maraîchers du territoire.



6
Sites pour les essais-pilotes

250
Mètres de haies fruitières

5
Porteurs de projets

Soutien à l'économie locale

Objectifs

- Renforcer la visibilité des acteurs économiques locaux afin d'inciter les habitants à consommer local pour tous types de services ;
- Mettre en réseau les acteurs économiques locaux.

Actions réalisées

En 2025, le Parc naturel a poursuivi et relancé activement sa dynamique de soutien à l'économie locale à travers la plateforme MonCondroz.be, qui vise à renforcer la visibilité et la mise en réseau des acteurs économiques du territoire.

Plusieurs actions de sensibilisation et de rencontre avec les acteurs économiques ont été organisées au cours de l'année. Au total, sept actions de sensibilisation et de présentation ont permis de faire connaître la démarche auprès d'entrepreneurs et partenaires locaux.

Un travail de communication soutenu a également été mené afin d'accroître la visibilité de la plateforme.

MONCONDROZ.be

Parallèlement, le travail d'identification et de valorisation des acteurs économiques s'est poursuivi. La collaboration avec la Maison du Tourisme a notamment permis d'améliorer le repérage des nouveaux acteurs et de faciliter leur intégration dans le dispositif.



Économie circulaire

Objectifs

L'objectif de la mission est de renforcer la dynamique d'économie circulaire en encourageant l'appropriation de ses principes par les entreprises locales. La transition vers un modèle circulaire contribuera à une gestion plus efficiente des ressources, au développement économique, à la création d'emplois et à la réduction des impacts environnementaux.

Actions réalisées

Sensibiliser et informer les entreprises à propos de l'économie circulaire

En 2025, la mission économie circulaire s'est attachée à faire connaître les principes et les opportunités de l'économie circulaire auprès des acteurs économiques. Sept épisodes thématiques consacrés à différentes stratégies de circularité ont ainsi été diffusées sur les réseaux sociaux, tandis que la mission a été présentée lors de plusieurs événements du territoire.

Mettre en place les conditions favorables afin que les entreprises co-construisent des projets de synergie et de mutualisation de ressources

Une série d'acteurs ont été rencontrés individuellement afin d'identifier leurs pratiques, leurs besoins et les opportunités de synergies autour des flux de matières et de ressources. Ce travail d'animation et de mise en réseau s'appuie également sur des partenariats avec des acteurs clés du développement économique du territoire (Club des Entreprises de Ciney-Hamois, ADL de Ciney, BEP). Cette dynamique commence à porter ses fruits avec un premier projet de valorisation de coproduits agricoles en cours de concrétisation entre deux entreprises locales.



15
Acteurs économiques rencontrés indivduellement

100
Participants aux rencontres

7
Épisodes thématiques sur la circularité

Le Condroz a du talent en chiffres

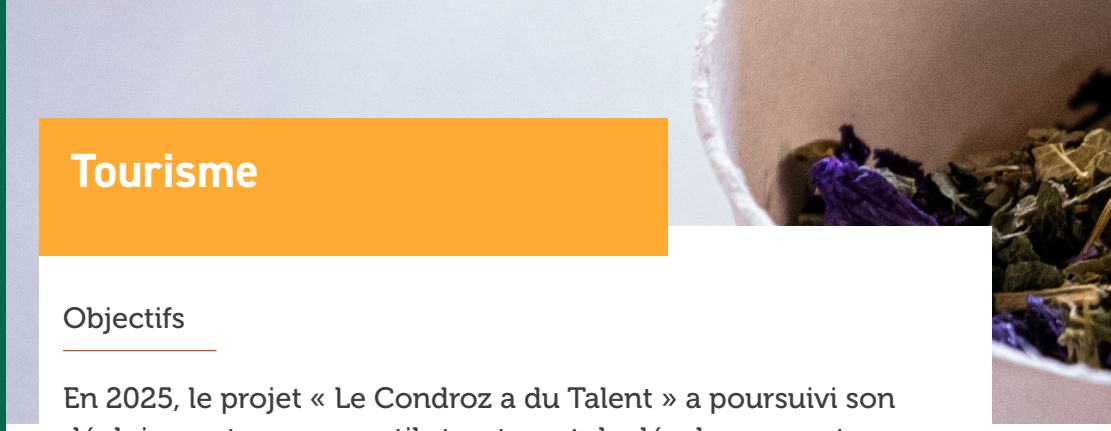
20
Candidatures

13
Auditions

11
Nouveaux talents

23
Talents au total

15
Formations organisées



Tourisme

Objectifs

En 2025, le projet « Le Condroz a du Talent » a poursuivi son déploiement comme outil structurant de développement touristique durable et participatif sur le territoire du Parc naturel. Le projet vise à renforcer l'offre touristique locale à travers la valorisation des savoir-faire, l'émergence de nouvelles expériences et la mise en réseau des acteurs.

Actions réalisées

Développement et accompagnement des Talents

En 2025, un nouvel appel à projets, visant à identifier de nouveaux porteurs de projets souhaitant transformer leur passion ou leur savoir-faire en activité touristique, a été lancé à destination des habitants des six communes du Parc naturel.
Parallèlement, la Maison du Tourisme Condroz-Famenne a mis en place un programme de formations et d'accompagnement afin de soutenir la professionnalisation des Talents du Condroz (éditions 2024 et 2025) et de les accompagner dans la création, la structuration et la valorisation de leur offre touristique.

60
Participations cumulées aux formations

7
Participations au Carrefour du Tourisme

46
Participants à un speed dating lors des Afterwork du Tourisme

T
pré
Bala



Les thématiques suivantes ont notamment été abordées

- La création et structuration d'une offre touristique ;
- La communication digitale ;
- L'animation de groupe ;
- L'utilisation d'outils numériques.

Enfin, un accompagnement individuel des talents a été amorcé afin de finaliser leurs offres, préparer leur mise en tourisme et consolider leurs fiches activités en vue de leur diffusion auprès du public.

Mise en réseau & événements participatifs
La mise en réseau des talents avec les acteurs touristiques du territoire constitue un axe central du projet. En 2025, plusieurs temps forts ont permis de renforcer les échanges, les collaborations et la visibilité des savoir-faire locaux.

Valorisation & communication
La valorisation des talents et de leurs activités a fait l'objet d'une stratégie de communication multicanale en 2025.

Un catalogue en ligne des activités des Talents du Condroz a été créé et mis en ligne sur le site de la Maison du Tourisme Condroz-Famenne. Il constitue un outil central de promotion du projet.

Plusieurs capsules vidéo ont également été réalisées afin de promouvoir les Talents, inspirer de nouveaux candidats et présenter le projet au grand public.

Découvrez le catalogue des talents

9
Talents présents à alade&Vous

17
Talents présents à la soirée réseautage

40
Participants à la Journée des partenaires

13
Talents présents à la Journée des partenaires

28
Expériences recensées dans un catalogue en ligne



Centre d'Interprétation des Savoir-Faire du Condroz

En 2025, les bases du futur Centre d'Interprétation des Savoir-Faire du Condroz ont continué à être posées en collaboration avec le Centre des Métiers d'Art – La Spirale.

La Spirale, envisagée comme :

- Un lieu de valorisation des savoir-faire locaux ;
- Une porte d'entrée thématique des Sentiers d'Art ;
- Un outil de médiation entre patrimoine matériel et immatériel du territoire.

Dans ce cadre, une demande de prix pour une mission de consultance muséographique et scénographique a été envoyée en octobre 2025, marquant une étape structurante dans la définition du concept, des contenus et de la mise en espace du futur centre.

Cette démarche s'inscrit dans une logique progressive visant à doter le Parc naturel Cœur de Condroz d'un outil pérenne de valorisation des savoir-faire, au service du tourisme culturel, de la transmission et de l'identité territoriale.

Insertion socio-professionnelle

Objectifs

- Renforcement des acteurs sociaux et de l'insertion socioprofessionnelle dans leur travail de remise à l'emploie d'un public qui s'en trouve éloigné pour diverses raisons et ce, notamment dans les métiers liés à la ruralité ;
- Faciliter les contacts avec les entreprises afin d'augmenter l'insertion socioprofessionnelle et concevoir une formation de préparation à l'insertion.

Actions réalisées

Mise en réseau des acteurs sociaux et de l'insertion

Les nombreuses rencontres menées dans le cadre du projet et la mise en réseau des CPAS ont mis en évidence le manque de synergies entre les acteurs au sein du territoire Cœur de Condroz.

La nécessité d'organiser une rencontre de l'ensemble des acteurs s'est rapidement imposée. La rencontre avait pour pour but de présenter aux CPAS des 6 communes les acteurs de la formation du territoire et des communes limitrophes. Le CPAS d'Ohey a concrétisé une mise à l'emploi grâce à cette rencontre, et deux négociations sont en cours.

Rencontrer les entreprises du territoire Cœur de Condroz et mobiliser leur participation à l'Insertion socioprofessionnelle

La fonction de capteur-emploi a été confiée à la chargée de projet par les CPAS. Le capteur-emploi est mandaté

8

Acteurs de formation ont rencontré les CPAS du territoire



pour informer les entreprises, indépendants et associations sur la possibilité d'engager des travailleurs via les dispositifs article 60§7 et 61, pour les sensibiliser à l'ISP et les mobiliser à s'impliquer dans une telle démarche.

En prémices de la fonction de capteur-emploi, une soirée d'information sur les aides à l'emploi, aux formations et sur les dispositifs articles 60§7 et 61 a été organisée, à l'attention des entreprises et des indépendants. Le CPAS de la commune et le FOREM se sont réparti les présentations selon leur domaine de compétences et trois entreprises ont pu partager leur expérience de l'insertion socioprofessionnelle à la vingtaine de participants présents.

Élaboration d'une base de données reprenant les stagiaires prêts à l'emploi dans les CPAS
Sur base des rencontres avec les entreprises, des besoins en main d'œuvre sont identifiés et des profils de fonction sont élaborés et incorporés dans une base de données détaillée transmise et consultable par les CPAS.
Au fur et à mesure des entrevues avec les entreprises, les indépendants et les associations, la base de données sera alimentée par les nouveaux profils recherchés.

Conception d'une formation « savoir-être » à l'attention des futurs stagiaires articles 60 et 61
La mise en réseau des CPAS a initié une discussion sur l'intérêt de développer l'insertion sociale des bénéficiaires en mettant au point une formation préalable à la signature d'un contrat articles 60§7 ou 61. En effet, très souvent, l'insertion sociale envisagée comme l'acquisition des fondements d'une intégration réussie dans la société (respect des horaires, amabilité, sens relationnel, fiabilité, ...) est défaillante, elle est pourtant un préalable indispensable à toute volonté d'insertion professionnelle. Une formation de ce type est en cours de conception, notamment en se basant sur le principe des jeux de rôle et l'animation théâtrale.



Énergie & Climat



Le projet énergie en chiffres

50

Personnes à la 1ère séance d'info

6

Séances de mobilisation sur les communautés d'énergie

60

aine d'acteurs mobilisés

coopération avec

8

GAL pour créer une plateforme sur le partage d'énergie



Diminuer la consommation d'énergie

Objectifs

Faciliter la création de partages d'énergie, et améliorer de la résilience économique et la compétitivité des entreprises par l'efficacité énergétique et la production d'énergie renouvelable.

Actions réalisées

Promotion et soutien à la création de partages et communautés d'énergie

Suite à l'impulsion européenne et à l'adoption de son paquet législatif dénommé le « Clean energy package », de nouvelles formes de partage d'énergie sont autorisées un peu partout en Europe et notamment en Wallonie. Il s'agit d'une opportunité pour nos citoyens de tester les pistes de réappropriation de la thématique et de fonctionnement en commun.

Information sur les partages d'énergie et constitution des communautés d'énergie

Une étape importante du travail est la diffusion d'informations vers tous les acteurs (publics et privés) du territoire. Des séances d'information ont été organisées pour les représentants communaux et pour tous les acteurs du territoire.



La commune d'Ohey est fortement motivée pour créer un projet de partage d'électricité entre différents bâtiments communaux. Les données ont été analysées et une pré-faisabilité a été réalisée avec l'aide du coordinateur Pollec de la commune. Le projet pourra être lancé dès que les modifications législatives adéquates auront été réalisées (attendues pour début 2026).

Suite à cet appel, des données de consommation et de production sont en cours de collecte et d'analyse en vue de créer des regroupements locaux d'acteurs prêts à se lancer dans la création de partages d'énergie.

Amélioration de la résilience économique et de la compétitivité des entreprises par l'efficacité énergétique et la production d'énergie renouvelable.
Au niveau des entreprises, l'intérêt est manifeste pour un accompagnement visant à les aider à diminuer leurs factures. Plusieurs structures et services sont déjà mis en place par les pouvoirs publics pour faciliter la transition énergétique des entreprises. Certaines entreprises privées sur le territoire proposent également des services allant dans ce sens. Mais les freins restent importants, surtout pour les petites structures et indépendants. En effet, bon nombre d'indépendants ou chefs de petites entreprises ne savent pas comment avancer dans les démarches pour réaliser leur transition énergétique.

Le Parc naturel peut s'ériger comme un partenaire de confiance et jouer un rôle de maillon manquant entre les entreprises et les offres et services existants.

<u>Sensibilisation et communication envers les entreprises</u>
Le chargé de mission a pu nouer des contacts et prendre le pouls des freins et besoins de petites entreprises et indépendants du territoire.
Il a aussi mené des actions de communication pour informer des services que propose le Parc naturel de mise en avant de réalisations exemplaires et d'accompagnement énergie.

Développer de façon durable et équilibrée les énergies renouvelables

Objectifs

Faciliter la production d'énergie renouvelable sur le territoire, de façon durable et équilibrée

Actions réalisées

Asbl Clé Bois

Les communes d'Assesse, Gesves et Ohey, avec le soutien du GAL Pays des Tiges et Chavées, ont développé de 2018 à 2023 un projet de création d'une plateforme biomasse. Elles ont également créé l'asbl pluricommunale Clé Bois, afin de gérer ces installations, ayant comme objet social de valoriser les résidus de bois locaux en combustible (plaquettes de bois) pour alimenter les chaufferies locales.

La plateforme a été installée sur le site de l'entreprise Biospace Biométhanisation à Gesves. Biospace produit de l'électricité et de la chaleur grâce à une biométhanisation. Biospace fournit la chaleur nécessaire au séchage des plaquettes de bois.

Les résidus de bois et broyats issus du travail de gestion des services techniques communaux et autres fournisseurs sont achetés par l'asbl Clé Bois et sont stockés sur le site de la plateforme.

Ils sont ensuite adaptés pour obtenir un combustible normé : broyé (si nécessaire), séché puis criblé pour séparer les plaquettes des autres éléments qui ne correspondent pas aux critères de qualité attendus. L'asbl Clé Bois vend ensuite les plaquettes de bois aux chaufferies locales publiques.

La Parc naturel a poursuivi en 2025 la gestion journalière de l'asbl pluricommunale Clé Bois, d'un point de vue administratif & opérationnel.

Les premières plaquettes de bois issues de résidus locaux ont été produites en 2025 et livrées dans deux chaufferies communales à Gesves.

Certains co-produits issus du processus de production de plaquettes ont également pu été utilisés au niveau local : les refus ont été déposés comme broyats au pied des haies plantées dans le cadre du projet Haie-lève.

Nos outils de communication

Le Parc naturel est présent sur de nombreux canaux pour communiquer auprès de son public, retrouvez-nous sur :

Notre site web

Youtube

Notre newsletter

Linkedin

Facebook

Les financements

En 2025, le Cœur de Condroz a bénéficié de différentes sources de financements pour mettre en œuvre son projet de territoire :

Cofinancé par l'Union européenne

Avec le soutien de la Wallonie

PROVINCE de NAMUR

COMMUNE D'ASSESSE

COMMUNE DE GESVES

COMMUNE DE HAMOIS

COMMUNE D'HAVELANGE

COMMUNE D'OHEY



Cofinancé par l'Union européenne
Avec le soutien de la Wallonie
PROVINCE de NAMUR
COMMUNE D'ASSESSE
CINEY
COMMUNE DE GESVES
COMMUNE DE HAMOIS
COMMUNE D'HAVELANGE
COMMUNE D'OHEY

Parc naturel Coeur de Condroz 2026
Éditrice responsable : Valérie Grandjean
Rue de la Pichelotte 9D, 5340 GESVES